

Le sénateur Corbin: Dois-je comprendre, sénateur Gigantès, que le sénateur Thérèse Lavoie-Roux vous a reproché d'avoir bu de l'eau?

Le sénateur Gigantès: Non, elle a dit que ce n'était pas respectable. Elle a dit: «soyez respectable». Peut-être voulait-elle dire: «soyez respectueux», car j'y allais un peu fort contre le sénateur Poitras, le sénateur Castonguay et d'autres.

Le sénateur Corbin: Je vois. C'est bien la même Thérèse Lavoie-Roux, le même honorable sénateur Lavoie-Roux, qui était étendue sur deux chaises pendant une heure avant de prendre la parole au Sénat? Oui, elle avait étendu sa noble carcasse sur deux chaises pendant que vous parliez, et elle somnolait. Était-ce bien respectable? Ces gens-là veulent tout avoir.

Le sénateur Poitras: Attendez qu'elle arrive.

Le sénateur Doyle: En tout cas, elle ne s'amuse pas avec un mirliton!

Le sénateur Corbin: Voulez-vous faire un discours? Restez tranquille, sénateur Gigantès, et ne vous occupez pas de ce qu'ils peuvent dire. J'ai déjà repéré au moins 20 infractions au protocole que ces gens-là ont commises depuis que vous avez pris la parole. Continuez, ne vous laissez pas intimider. Je vous recommande cependant de ne pas trop les provoquer, car ils peuvent devenir dangereux.

Le sénateur Gigantès: J'aimerais tout d'abord dire que je n'ai strictement rien contre le fait que le sénateur Thérèse Lavoie-Roux s'endorme sur deux chaises, ce qui est pour moi tout à fait respectable. Il n'y a rien de répréhensible à ce qu'une dame mariée dorme seule sur deux chaises. Cela dit, pourriez-vous m'expliquer pourquoi vous croyez que nos collègues d'en face peuvent être dangereux?

Le sénateur Corbin: Vous dites?

Le sénateur Gigantès: Vous m'avez recommandé de ne pas trop les provoquer car ils peuvent être dangereux. J'aimerais savoir pourquoi vous pensez cela, afin que je puisse déterminer moi-même si j'encours un danger quelconque.

Le sénateur Corbin: Je voulais dire qu'il ne faut pas donner à cette chambre trop de preuves sur la nature préjudiciable de cette TPS. Ils ne peuvent pas supporter trop d'accusations. Comme vous l'avez constaté hier, le sénateur Simard n'a pu s'empêcher de faire un discours quand j'ai présenté certains faits. Je ne voudrais pas qu'ils interrompent votre discours plus qu'ils ne l'ont déjà fait. Voilà ce que je voulais dire. Je n'ai pas peur des faits, mais il y en a qu'ils ne peuvent tout simplement accepter. N'y allez donc pas trop fort.

Le sénateur Gigantès: Merci. Je vois que vous voulez que je reprenne le poste d'enseignant que j'occupais autrefois, et je vais donc faire attention aux leçons que je donne. Quelle que soit la qualité de la classe, je dois faire tout mon possible pour que les leçons soient comprises.

Ce dont nous parlons ici, et que M. Brooks expose de manière tellement convaincante, c'est de l'argument traditionnel des conservateurs, selon qui les pauvres feraient mieux d'épargner que de consommer. Voici ce qu'il dit:

Si ce sont ces membres de la génération actuelle qui sont touchés par la politique gouvernementale destinée à réduire la consommation courante, le jugement devient plus problématique.

Deuxièmement, même si la société en arrivait à considérer qu'il faut augmenter l'épargne privée, il est peu probable que cet objectif soit atteint en essayant de transférer une plus grosse partie de l'impôt sur le revenu vers l'épargne.

Je répète:

... il est peu probable que cet objectif soit atteint en essayant de transférer vers l'épargne une plus grosse partie de l'impôt sur le revenu.

Il dit encore:

Les économistes savent bien que diminuer l'impôt sur le revenu de l'épargne peut entraîner une augmentation ou une diminution de l'épargne.

Cela peut paraître paradoxal, mais la vie est aussi paradoxale.

Considérant les études empiriques, et même si l'ampleur des effets de l'imposition de l'épargne reste sujette à controverse, le mieux que l'on puisse dire est que cet effet reste modeste.

Est-ce que je parle suffisamment lentement pour vous, sénateur Poitras?

En particulier, puisque notre régime actuel d'impôt sur le revenu offre déjà des incitations importantes à l'épargne, par exemple en offrant un avantage fiscal à l'épargne retraite, transférer une plus grande partie du fardeau fiscal vers la taxe de vente ne pourrait, dans le meilleur des cas, avoir qu'un effet marginal...

«Marginal» signifie ici minime, et non pas «marginal» au sens économique, comme on l'emploie quand on parle des tranches d'impôt supérieures.

... transférer une partie du fardeau fiscal vers la taxe de vente pourrait, dans le meilleur des cas, n'avoir qu'un effet marginal sur l'augmentation de l'épargne personnelle. L'argument selon lequel ce transfert du fardeau fiscal ne peut avoir qu'un effet minime sur l'épargne s'appuie sur le fait qu'il ne semble y avoir aucune corrélation entre, par exemple, le pourcentage des recettes perçues par l'État grâce aux taxes sur les biens et services et le taux d'épargne. Ainsi, le Japon perçoit un faible pourcentage de ses recettes de la taxe de vente...

Le Japon vient juste d'adopter une taxe de vente de 3,3 p. 100, qui fait capoter tous les entrepreneurs japonais. Même s'ils sont très bons en mathématiques et qu'ils ont des ordinateurs, cela leur rend la vie difficile. Même si le Japon ne tire qu'un très petit pourcentage de ses recettes des taxes de vente, il a le taux d'épargne privé le plus élevé de tous les pays développés.

● (0920)

En outre, aux États-Unis, et cela ne convient pas aux économistes qui prétendaient qu'il existe une forte corrélation entre les taux de rendement après impôt et l'épargne, le taux d'épargne est tombé ces dernières années alors que les taux d'imposition marginaux diminuaient et que les taux d'intérêt réels augmentaient.

Sénateur Poitras, l'expérience américaine montre que même si les revenus ont augmenté et les taux d'intérêt aussi, le taux d'épargne américain diminuait. Où est donc cette corrélation selon laquelle prendre un peu d'argent aux gens chaque fois qu'ils achètent quelque chose les amènera à préférer l'épargne à la consommation?